

**PROCES VERBAL DE SEANCE du CONSEIL MUNICIPAL
Du Mardi 18 mars 2025**

Date de la convocation : 11/03/2025

Date d'affichage : 11/03/2025

NOMBRE DE MEMBRES		
EN EXERCICE	PRESENTS	VOTANTS
23	17	21

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-huit mars, à vingt heures, les membres composant le Conseil Municipal de Balbigny se sont réunis en mairie de Balbigny sous la présidence de M. DUPIN Gilles, Maire, après avoir été dûment convoqués dans les délais légaux le 11/03/2025.

L'avis de la tenue de la présente réunion a été affiché le jour même de l'envoi des convocations sur le panneau officiel de la mairie.

M CHOMAT Pascal - Mme TRIOMPHE Christine - M. VOLLE Jean Marc - Mme VERPY Evelyne - M PADET René - Mme CARTON Marie Claude - M PONCET Marc - Mme DURON Josette - M YENIL Etienne - Mme PERRIN Cécile - M LAMURE Christophe - Mme FERRE Odile - Mme DURON Sabrina - Mme PALMIER Catherine - M NAULIN Jean Yves - Mme COLOMB Florence

Pouvoirs déposés : M BOULOGNE Jérôme donne pouvoir à Mme VERPY Evelyne - Mme DUFOUR Françoise donne pouvoir à M CHOMAT Pascal - Mme PEILLON Jacqueline donne pouvoir à M LAMURE Christophe - M CELEN Devris donne pouvoir à Mme COLOMB Florence –

Excusée : Mme BLANCHARD Claude –

Absente : Mme CHABANNE Christelle -

SECRETAIRE DE SEANCE : M PONCET Marc

ORDRE DU JOUR

- *Approbation du procès verbal de la réunion du conseil municipal du 17 décembre 2024*
- *Lecture des décisions du maire :*
- *Approbation des déclarations d'intention d'aliéner*

❖ DOSSIERS DONNANT LIEU A DEBAT

A. FINANCES

1. **Compte financier unique budget principal 2024**
2. **Compte financier unique budget eau et assainissement 2024**
3. **Compte Financier Unique 2024 de la ZA du Levant**
4. **Affectation du résultat du budget communal de l'exercice 2024**
5. **Affectation du résultat du budget eau et assainissement de l'exercice 2024**
6. **Taux des contribution directes**
7. **Subventions de fonctionnement versées aux associations**
8. **Autorisation donnée au Maire d'effectuer des transferts de crédit par décision**
9. **Budget Primitif 2025 de la commune**
10. **Budget Primitif 2025 de l'eau et l'assainissement**

11. Demande de subvention dans le cadre de la DETR**12. Nouvelle grille tarifaire pour le calcul du loyer de la Maison de Santé Pluridisciplinaire****B. INFORMATIONS DIVERSES**

1. Point sur les travaux
2. Agenda

- *Approbation à l'unanimité du procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 17 décembre 2024*
- *Lecture des décisions du maire :*
 - *Décision 2024-20 du 18 décembre 2024 portant sur une demande de subvention déposée dans le cadre de l'enveloppe solidarité 2025 auprès du Conseil Départemental pour procéder à la 2^{ème} tranche de réfection de la salle Cabourg.*
 - *Décision 2025-01 du 20/01/2025 portant sur une demande de subvention déposée dans le cadre du DSIL et la DETR pour la mise en accessibilité de la salle Cabourg et de la mairie.*
 - *Décision 2025-02 du 18/02/2025 portant sur la signature d'une convention constitutive d'un groupement de commande avec LFA pour lancer une consultation commune concernant le bilan du dispositif d'animation captage.*
 - *Décision 2025-03 du 18/02/2025 portant sur le mandatement du CDG42 afin de lancer une consultation pour proposer une mutuelle santé obligatoire.*
- *Approbation des déclarations d'intention d'aliéner*

<i>N° d'ordre</i>	<i>Date Dépôt</i>	<i>demandeur (Notaire) Nom et adresse</i>	<i>N° Parcelle</i>	<i>Surface en m²</i>	<i>Vendeur</i>	<i>acquéreur Nom et adresse</i>	<i>Avis</i>	<i>Adresse</i>
2025-01	02/01/2025	Me VIRICEL NATHALIE 120 RUE DE SAINT ETIENNE BP 17 42510 BALBIGNY	AB 175-176-177	2719	Mme RICHARD Claudine 1601 CHEMIN DE LA DILIGENCE 42110 EPERCIEUX ST PAUL	Mme SUBTIL Angélique et M. MERIGNEUX 654 CHEMIN DE FELINES 42510 BALBIGNY	NON	33 RUE DE ROANNE
2025-02	02/01/2025	Me VIRICEL NATHALIE 120 RUE DE SAINT ETIENNE BP 17 42510 BALBIGNY	AI 292	1000	M. ROUX MICHEL 67 ANCIENNE ROUTE DE BRINDAS 69290 CRAPONNE	Mme FAYE ALEXANDRA et M. LYONNET Killian 70 CHEMIN DE LA TOUR 42510 BALBIGNY	NON	55 CHEMIN DES FRENES
2025-03	14/02/2025	Me VIRICEL NATHALIE 120 RUE DE SAINT ETIENNE BP 17 42510 BALBIGNY	AA 101-103-104	1187	RN82 FAVERGES 42940 SAINT BONNET LE COUREAU	JULIEN Alexandre 133 CHEMIN DU PARON 69930 SAINT CLEMENT LES PLACES	NON	4 RUE DU 11 NOVEMBRE LE BOURG
2025-04	19/02/2025	Me BONCHE DEBORAH 58 ROUTE DE AINT GERMAIN LAVAL 42510 NERVIEUX	AA 88	115	JONINON HUGUETTE 40B ROUTE DE ROANNE 42510 BALBIGNY	DEFFOND JEREMY et DRIEU EMILIE 4 CHEMIN DE LA CHAPELLE GRENIEUX 42510 NERVIEUX	NON	17 RUE JEANNE GIROUD

2025-05	25/02/25	Me VIRICEL NATHALIE 120 RUE DE SAINT ETIENNE BP 17 42510 BALBIGNY	AL 27	3684	CHERBLANC CORENTIN 254 ROUTE DE NERONDE 42510 BALBIGNY	GOUTTENOIRE ESTELLE 254 ROUTE DE NERONDE 42510 BALBIGNY	NON	254 ROUTE DE NERONDE
2025-06	28/02/25	Me LEGAY-AFFASSI EMILIE 4 P LACE DE LA BOATERIE 42110 FEURS	AN 190	744	Mme CHAVE née FERRY 42650 SAINT JEAN DE BONNEFOND et Mme FERRY MONIQUE 42110 FEURS	QUENTIN Jean Charles et BAHEUX Béatrice 66 ROUTE DE PIERRE BLEUE 42510 SAINT GEORGES DE BAROILLE	NON	21 RUE DE SAINT ETIENNE
2025-07	13/03/25	Me VIRICEL NATHALIE 120 RUE DE SAINT ETIENNE BP 17 42510 BALBIGNY	AL 148	582	MOREL LAURENCE 41 CLOS VERNAY 42510 BALBIGNY	CHAFFANGEON ROBERT chez M. CHAFFANGEON RICHARD 2 ROUTE DE L'ANCIENNE GARE 42510 NERONDE	NON	41 LOT CLOS VERNAY

❖ DOSSIERS DONNANT LIEU A DEBAT

A. FINANCES

1. Compte financier unique budget principal 2024

Mme VERPY expose :

Le I de l'article 242 de la loi de finances pour 2019 dispose que le « compte financier unique se substitue, durant la période de l'expérimentation, au compte administratif ainsi qu'au compte de gestion, par dérogation aux dispositions régissant ces documents ».

Le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents ; Il est issu d'une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU.

Le CFU fait ressortir le résultat suivant :

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	2 543 045,28	2 661 155,00	5 204 200,28
	Recettes réalisées (1)	B	1 288 762,88	2 635 481,49	4 124 224,37
	Restes à réaliser	C	325 136,68	0,00	325 136,68
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	2 265 971,72	2 958 676,98	5 224 648,70
	Dépenses réalisées (1)	E	1 202 281,72	2 462 408,33	3 664 690,05
	Restes à réaliser	F	321 232,49	0,00	321 232,49
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	86 481,16	373 053,16	459 534,32
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	-277 073,58	297 521,98	20 448,42
Solde (Investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	-190 592,40	670 575,14	479 982,74
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	3 904,19	0,00	3 904,19
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	-186 688,21	670 575,14	483 886,93

Ce résultat a été vérifié par les services il y a bien concordance parfaite entre le résultat constaté en mairie et celui du trésor public sur le budget communal.

Il est précisé que M. le Maire quitte la salle et ne participe pas au vote.

Après avoir délibéré, le conseil municipal, à la majorité par 15 voix pour et 5 voix contre,
Approuve le Compte financier Unique du budget principal

2. Compte financier unique budget eau et assainissement 2024

Mme VERPY expose :

Le I de l'article 242 de la loi de finances pour 2019 dispose que le « compte financier unique se substitue, durant la période de l'expérimentation, au compte administratif ainsi qu'au compte de gestion, par dérogation aux dispositions régissant ces documents ».

Le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents ; Il est issu d'une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU.

Le CFU fait ressortir le résultat suivant :

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Exploitation	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	1 430 952,90	289 105,00	1 720 057,90
	Recettes réalisées (1)	B	811 992,61	331 559,12	1 243 551,73
	Restes à réaliser	C	301 484,00	0,00	301 484,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	1 370 149,85	498 173,60	1 868 323,45
	Dépenses réalisées (1)	E	879 200,52	279 044,29	1 158 244,81
	Restes à réaliser	F	113 352,90	0,00	113 352,90
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	32 792,09	62 514,83	85 306,92
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	-60 803,05	209 068,60	148 265,55
Solde (investissement) ou résultat de clôture (exploitation)	Excédent /déficit	G + H	-28 010,96	261 583,43	233 572,47
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	188 131,10	0,00	188 131,10
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	160 120,14	261 583,43	421 703,57

Ce résultat a été vérifié par les services il y a bien concordance parfaite entre le résultat constaté en mairie et celui du trésor public sur le budget communal.

Il est précisé que M. le Maire quitte la salle et ne participe pas au vote.

Après avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des 20 voix exprimées,
Approuve le Compte financier Unique du budget eau et assainissement

3. Compte Financier Unique 2024 de la ZA du Levant

Mme VERPY expose :

Le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents ; Il est issu d'une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU.

Le CFU fait ressortir le résultat suivant.

	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT N	RESULTAT REPORTE N-1	RESULTAT GENERAL
Fonctionnement	0	0	0	0	0
Investissement	0	0	0	- 389 046.54	- 389 046.54
TOTAL	0	0	0	- 389 046.54	- 389 046.54

Le projet était de créer un lotissement sur 11 hectares de 285 maisons autour du rond point du collège. La commune a acquis une parcelle de 3 ha et réalisé des études ce qui a engendré ces dépenses. A ce jour, cette parcelle est en zone agricole au PLU, et constitue une réserve foncière. La commune en est toujours propriétaire.

Il est précisé que M. le Maire quitte la salle et ne participe pas au vote.

Après avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité.

Approuve le Compte financier Unique du budget de la ZAC du Levant

4. Affectation du résultat du budget communal de l'exercice 2024

Mme Verpy expose :

Il s'agit du résultat de l'exercice auquel on ajoute celui de l'exercice précédent pour obtenir le résultat global ou cumulé.

Le résultat d'investissement est affecté automatique en investissement sur le budget N+1

Le résultat de fonctionnement peut être affecté en fonctionnement ou/et en investissement. La part affectée en investissement est libre mais doit couvrir à minima le besoin de financement.

Il est proposé d'affecter les résultats 2023 du budget communal de la façon suivante :

	RESULTAT GENERAL	AFFECTATION FONCTIONNEMENT	EN	AFFECTATION INVESTISSEMENT (autofinancement)	EN
Fonctionnement	670 575,14 €	279 575,14 €		391 000,00 €	
Investissement	- 190 592,40 €			- 190 592,40 €	
TOTAL	479 982,74 €	279 575,14 €		200 407,60 €	

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal la majorité par 16 voix pour, 5 voix contre approuve l'affectation du résultat telle que présentée.

5. Affectation du résultat du budget eau et assainissement de l'exercice 2024

Mme Verpy expose :

Il s'agit du résultat de l'exercice auquel on ajoute celui de l'exercice précédent pour obtenir le résultat global ou cumulé.

Le résultat d'investissement est affecté automatique en investissement sur le budget N+1

Le résultat de fonctionnement peut être affecté en fonctionnement ou/et en investissement. La part affectée en investissement est libre mais doit couvrir à minima le besoin de financement.

Il est proposé d'affecter les résultats 2023 du budget communal de la façon suivante :

	RESULTAT GENERAL	AFFECTATION FONCTIONNEMENT	EN	AFFECTATION INVESTISSEMENT (autofinancement)	EN
Fonctionnement	261 583,43 €	211 583,43 €		50 000,00 €	
Investissement	- 28 010,96 €			- 28 010,96 €	
TOTAL	233 572,47 €	211 583,43 €		21 989,04 €	

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité
approuve l'affectation du résultat telle que présentée.

6. Taux des contribution directes

Mme Verpy expose :

Afin de tenir compte de cette période singulière et difficile financièrement pour les administrés,
M. le Maire propose de ne pas augmenter les taux des impôts locaux cette année. Mais afin de faire face à l'inflation sans pénaliser le fonctionnement de la collectivité et ralentir les investissements, M. le Maire propose de ne pas diminuer les taux.

Il est à noter que les bases locatives devraient augmenter de 1.7 % en 2025. Ce qui augmenterait es recettes fiscales de la commune d'environ 15 000 €.

Il est rappelé que le taux de la taxe d'habitation est de 9.26 %,
Celui de la taxe foncière sur les propriétés bâties est de 29.45 %
Et que le taux de la taxe foncière sur les propriétés non bâties est de 31.48 %

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide, par 16voix pour et 5 voix contre, d'appliquer les taux suivants :

→ taxe d'habitation sur résidences secondaires	:	9.26 %	
→ taxe foncière sur les propriétés bâties	:	29.45	%
→ taxe foncière sur les propriétés non bâties	:	31.48 %	

7. Subventions de fonctionnement versées aux associations

M. CHOMAT expose :

Chaque année, il est demandé à toutes les associations de Balbigny de transmettre une demande de subvention et les documents nécessaires à l'instruction de ces demandes.

Les associations ont été contactées en janvier 2025 pour qu'elles fassent leur demande de subvention pour 2025 via le cerfa obligatoire. La commission vie associative s'est réunie pour faire des propositions.

Monsieur Pascal CHOMAT propose au conseil municipal d'adopter le tableau suivant des subventions :

A = SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT			2024								
Montat maximal attribution (à ajuster à la demande)			activités hebdo encadrées							autres activités	
			activités hebdo encadré	autres activités	MJC	Ecole musique	Finerbal	Basket	Judo	Tennis club 60	JCF
			300	39	214	110	88	1200	1000	54	
DEMANDE DE L'ASSOCIATION			4000	1800	3000	3000	1970	1200	1000	500	400
ATTRIBUTION N-1			3400	0	2150	2150	1900	1200	900	500	50
PROPOSITION DE LA COMMISSION VIE ASSOCIATIVE			3400	1800	2450	2220	1970	1200	900	500	400
B = CONTRIBUTION VIE LOCALE - uniquement balbignois											
		montant									
	nbe	forfait									
Sou des école	164	10									
APEL	64	10									
foyer collège	138	10									

En outre il est proposé de verser une subvention de 6 000 € au CCAS de Balbigny

M. le Maire dit que la mairie est toujours prête à participer si nécessaire sous forme de subventions exceptionnelles.

Le conseil municipal, à la majorité, avec 20 voix pour, 1 abstention

- Décide d'accorder des montants annoncés

- Autorise M. le Maire à verser les montants décidés
- Autorise Monsieur le Maire à signer les pièces à intervenir.

8. Autorisation donnée au Maire d'effectuer des transferts de crédit par décision

La nomenclature M57 prévoit que M. le Maire puisse procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre dans la limite de 7.5 % du montant des dépenses réelles, excepté pour le chapitre 012 concernant les charges de personnel, soit autour de 194 000 € pour l'année 2025.

Chaque décision de virement de crédits de chapitre à chapitre devra faire l'objet d'une information à l'assemblée délibérante à l'occasion de sa plus proche séance.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité

Autorise M. le Maire à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre dans la limite de 7.5 % du montant des dépenses réelles, excepté pour le chapitre 012 concernant les charges de personnel et les opérations d'ordre

Dit que M. le Maire devra informer le conseil municipal de toute décision prise dans ce cadre là

9. Budget Primitif 2025 de la commune

Mme VERPY présente le budget primitif 2025 tel que proposé par la municipalité. Il est rappelé que notre commune fait de réels efforts d'investissement.

Par rapport à la présentation faite en commission finances, il est à noter quelques modifications, du fait des derniers chiffres connus ce jour sur les dotations d'Etat. Les investissements seront présentés aussi par opérations pour plus de compréhension mais votés aux chapitres.

Il est précisé qu'il est proposé d'ouvrir des crédits au chapitre 16 en recettes et en dépenses d'investissement, en vue d'un emprunt court terme destiné à équilibrer la trésorerie dans l'attente du recouvrement des subventions.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	50 000,00	0,00	30 000,00	0,00	30 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régulations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod services, domaine, ventes diverses	124 900,00	0,00	127 000,00	0,00	127 000,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	598 260,00	0,00	588 888,00	0,00	588 888,00
731	Fiscalité locale	1 101 000,00	0,00	1 111 600,00	0,00	1 111 500,00
74	Dotations et participations (3)	516 500,00	0,00	582 500,00	0,00	582 500,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	143 500,00	0,00	173 000,00	0,00	173 000,00
Total des recettes de gestion courante		2 534 160,00	0,00	2 692 888,00	0,00	2 692 888,00
76	Produits financiers	5,00	0,00	5,00	0,00	5,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort, dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		2 534 165,00	0,00	2 692 893,00	0,00	2 692 893,00

042	Opérations ordre transf entre sections (4) (5)	127 000,00		101 808,00	0,00	101 808,00
043	Opérations ordre inférieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		127 000,00		101 808,00	0,00	101 808,00

TOTAL	2 661 165,00	0,00	2 694 701,00	0,00	2 694 701,00
--------------	---------------------	-------------	---------------------	-------------	---------------------

					+
					R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE
					279 576,14

					=
					TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES
					2 974 276,14

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	424 192,00
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	738 073,98	0,00	710 173,14	0,00	710 173,14
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 170 000,00	0,00	1 260 000,00	0,00	1 260 000,00
014	Atténuations de produits	196 503,00	0,00	196 503,00	0,00	196 503,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	243 600,00	0,00	258 600,00	0,00	258 600,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		2 348 176,98	0,00	2 425 276,14	0,00	2 425 276,14
66	Charges financières	22 000,00	0,00	20 000,00	0,00	20 000,00
67	Charges spécifiques (3)	2 000,00	0,00	1 000,00	0,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	1 500,00		2 000,00	0,00	2 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		2 373 676,98	0,00	2 448 276,14	0,00	2 448 276,14

023	Virement à la section d'investissement (4)	495 000,00		415 000,00	0,00	415 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	90 000,00		111 000,00	0,00	111 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		585 000,00		526 000,00	0,00	526 000,00

TOTAL	2 958 676,98	0,00	2 974 276,14	0,00	2 974 276,14
--------------	---------------------	-------------	---------------------	-------------	---------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 974 276,14
--	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	34 824,00	316 287,00	0,00	0,00	316 287,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	500 000,00	0,00	400 000,00	0,00	400 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		534 624,00	316 287,00	400 000,00	0,00	716 287,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	253 361,28	8 868,68	156 130,32	0,00	185 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	500 000,00	0,00	391 000,00	0,00	391 000,00
138	Autres subventions invest non transf (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,règle) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	200 000,00	0,00	150 000,00	0,00	150 000,00
Total des recettes financières		953 861,28	8 868,68	697 130,32	0,00	706 000,00
45	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		1 488 485,28	325 136,68	1 097 130,32	0,00	1 422 267,00

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	495 000,00		415 000,00	0,00	415 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	90 000,00		111 000,00	0,00	111 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		30 000,00	0,00	30 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		585 000,00		556 000,00	0,00	556 000,00

TOTAL	2 073 485,28	325 136,68	1 653 130,32	0,00	1 978 267,00
--------------	---------------------	-------------------	---------------------	-------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 978 267,00
---	---------------------

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	21 600,00	0,00	8 700,00	0,00	8 700,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	66 358,00	0,00	124 000,00	0,00	124 000,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	684 817,85	193 747,37	655 419,23	0,00	849 166,60
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	99 840,11	127 485,12	20 514,88	0,00	148 000,00
Total des dépenses d'équipement		872 615,96	321 232,49	808 634,11	0,00	1 129 866,60
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	760 000,00	0,00	525 000,00	0,00	525 000,00
18	Cpte de liaison affectation (BA, régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	500,00	0,00	1 000,00	0,00	1 000,00
Total des dépenses financières		760 500,00	0,00	526 000,00	0,00	526 000,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		1 633 115,96	321 232,49	1 334 634,11	0,00	1 655 866,60

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	127 000,00		101 808,00	0,00	101 808,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		30 000,00	0,00	30 000,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		127 000,00		131 808,00	0,00	131 808,00

TOTAL	1 760 115,96	321 232,49	1 466 442,11	0,00	1 787 674,80
--------------	---------------------	-------------------	---------------------	-------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	190 592,40
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 978 267,00
---	---------------------

Le Conseil Municipal, à la majorité, par 5 voix contre et 16 voix pour, approuve ce budget :

- au niveau du chapitre pour la section d'exploitation
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.

10. Budget Primitif 2025 de l'eau et l'assainissement

Mme VERPY présente le budget primitif 2025 tel que proposé par la municipalité. Il est rappelé que notre commune fait de réels efforts d'investissement.

Par rapport à la présentation faite en commission finances, il est à noter quelques modifications, du fait des derniers chiffres connus ce jour sur les dotations d'Etat. Les investissements seront présentés aussi par opérations pour plus de compréhension mais votés aux chapitres.

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	205 106,00	0,00	307 916,57	0,00	307 916,57
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		205 106,00	0,00	307 916,57	0,00	307 916,57
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	44 000,00	0,00	12 500,00	0,00	12 500,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		249 106,00	0,00	320 416,57	0,00	320 416,57
042	Opérat* ordre transfert entre sections (6)	40 000,00		45 000,00	0,00	45 000,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		40 000,00		45 000,00	0,00	45 000,00
TOTAL		289 106,00	0,00	365 416,57	0,00	365 416,57

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	211 583,43
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	577 000,00
---	-------------------

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	38 173,60	0,00	49 000,00	0,00	49 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	40 000,00	0,00	27 000,00	0,00	27 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	50 000,00	0,00	30 000,00	0,00	30 000,00
Total des dépenses de gestion des services		128 173,60	0,00	106 000,00	0,00	106 000,00
66	Charges financières	35 000,00	0,00	40 000,00	0,00	40 000,00
67	Charges exceptionnelles	10 000,00	0,00	70 000,00	0,00	70 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat* (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		173 173,60	0,00	216 000,00	0,00	216 000,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	200 000,00		190 000,00	0,00	190 000,00
042	Opérat* ordre transfert entre sections (6)	125 000,00		171 000,00	0,00	171 000,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		325 000,00		361 000,00	0,00	361 000,00
TOTAL		498 173,60	0,00	577 000,00	0,00	577 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	577 000,00
---	-------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	256 032,90	301 484,00	173 987,90	0,00	475 471,90
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	250 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		606 032,90	301 484,00	173 987,90	0,00	475 471,90
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	150 000,00	0,00	50 000,00	0,00	50 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectal* (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		150 000,00	0,00	50 000,00	0,00	50 000,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		656 032,90	301 484,00	223 987,90	0,00	625 471,90
021	Virement de la section d'exploitation (4)	200 000,00		190 000,00	0,00	190 000,00
040	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	125 000,00		171 000,00	0,00	171 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	50 000,00		50 000,00	0,00	50 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		375 000,00		411 000,00	0,00	411 000,00
TOTAL		1 031 032,90	301 484,00	634 987,90	0,00	936 471,90

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	936 471,90
---	-------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	316 000,00
---	-------------------

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	120 000,00	100 000,00	34 384,77	0,00	134 384,77
21	Immobilisations corporelles	77 709,95	2 290,05	537 062,29	0,00	539 352,34
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	506 057,87	11 062,85	6 660,98	0,00	17 723,83
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		703 767,82	113 352,90	578 108,04	0,00	691 460,94
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilés	112 000,00	0,00	122 000,00	0,00	122 000,00
18	Compte de liaison - affectat* (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		112 000,00	0,00	122 000,00	0,00	122 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		816 767,82	113 352,90	700 108,04	0,00	813 460,94
040	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	40 000,00		45 000,00	0,00	45 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	50 000,00		50 000,00	0,00	50 000,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		90 000,00		95 000,00	0,00	95 000,00
TOTAL		905 767,82	113 352,90	795 108,04	0,00	908 460,94

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	28 010,96
--	------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	936 471,90
---	-------------------

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve ce budget :

- au niveau du chapitre pour la section d'exploitation
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.

11. Demande de subvention dans le cadre de la DETR

M. le Maire expose,

Vu la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L. 2122-22 et L. 2122-23,

Vu la circulaire préfectorale portant sur la Dotation des Territoires Ruraux et Dotation de Soutien à l'investissement Local

Considérant que la ville de Balbigny souhaite procéder à des travaux de mise en accessibilité de sa salle de sports et de la mairie, tout en luttant contre le gaspillage énergétique.

La mise en accessibilité de la salle Paul Cabourg induira une réfection totale du hall d'entrée.

Les travaux suivants sont proposés :

Mise en accessibilité salle CABOURG

La salle Cabourg, a été initialement construite pour devenir une salle polyvalente proposée pour toutes les activités et manifestations possibles. Equipée de gradins, elle est devenue progressivement une salle exclusivement utilisée pour la pratique des sports en salle.

Cette salle abrite aujourd'hui les activités scolaires du collège Montaigne et des écoles primaires de Balbigny, mais aussi un ensemble d'activité extra scolaires. On y trouve une association de basket, une de cycle ball, une de tennis, une de vélo artistique. Mais aussi plusieurs créneaux sont réservés aux activités de la MJC de Balbigny telles que le

yoga, le fitness, la Zomba ou d'autres danse.

Un créneau a été ouvert au sport adapté il y a déjà plusieurs années. Les élus de la commune sont en effet, très attachés, à donner à tous la possibilité de pratiquer son sport favori.

Au fil des ans, la toiture vieillissante a subi des dommages causant des gouttières plus ou moins importantes mais qui doivent subir des travaux.

Le sol plancher ne répondait plus non plus aux besoins des associations. Vieilli et usé par différentes infiltrations, il est devenu indispensable de procéder au changement de ce sol désuet.

La municipalité a donc fait changer le sol planché en 2024 par un sol en linoleum.

L'objectif des modifications d'ouvertures, au-delà du côté qualitatif du bâtiment, est aussi d'effectuer des économies d'énergie. Il a déjà été installé une télégestion de la chaudière en 2022. Nous souhaitons désormais le coupler à un système de contrôle d'accès qui permettrait d'encore mieux gérer nos occupations et la gestion des fluides.

La commune profitera de l'opportunité pour améliorer l'accessibilité de la salle. Des portes automatiques séparées par un sas seront installées afin de répondre aux deux principaux objectifs de la municipalité.

Suite à ces travaux, il sera évidemment nécessaire de procéder à la réfection totale du hall d'entrée : plâtrerie peinture et carrelage.

Enfin, la ville profitera de la nécessité de fermer le site pour refaire l'armoire électrique et changer les néons pour passer à un système à leds.

Inscrite dans le dispositif « Petites villes de demain » et « France ruralités revitalisation », Balbigny se doit, en tant que centralité de répondre au mieux aux besoins des associations et de ses administrés. Proposer une salle de sports convenable fait aussi partie des obligations des centralités.

Mise en accessibilité Mairie

Le parvis de la mairie de Balbigny n'offre pas un accès facile aux personnes à mobilité réduite.

Des marches d'escaliers représentent un obstacle important et la rampe proposée reste trop courte et trop étroite.

Jusqu'en 2023, la portes d'accès s'ouvrait l'extérieur limitant ainsi les positions des usagers sur le parvis. La municipalité a fait procéder à la mise en place d'une porte automatique permettant ainsi une entrée plus aisée, mais aussi une économie d'énergie certaine, grâce au sas entre 2 portes automatiques.

La ville souhaite désormais procéder à des travaux de réfection du parvis de sorte rendre le bâtiment accessible et ainsi laisser tous les administrés profiter des services proposés, dont le service cantine, ou passeport et cartes d'identités.

Une rampe sera construite dans les normes. L'aspect de l'ensemble sera qualitatif et fonctionnel.

Le coût total de l'opération est estimé à 170 005.97 € HT

Il est proposé de solliciter une subvention à hauteur de 30 % de cette somme.

Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal

DECIDE :

- de déposer un dossier de demande de subvention dans le cadre de la DETR ou de la DSIL pour des travaux de réfection et mise en accessibilité de la salle de sport Cabourg et de la mairie.
- d'approuver les travaux proposés

12. Nouvelle grille tarifaire pour le calcul du loyer de la Maison de Santé Pluridisciplinaire

Par décision du maire un bail locatif a été signé en avril 2023 avec la SCM de la Gare balbignoise pour la location de la Maison de Santé. Il était prévu 2 tarifs différents :

6 €/m² par mois pour les surfaces communes

11 €/m² par mois pour les surfaces professionnelles.

Aujourd'hui, compte tenu de l'absence de trois professionnels de santé dans l'établissement, et du montant des charges du bâtiment, la SCM demande une réévaluation de son loyer.

Sur demande de la SCM, M. le Maire propose de créer un troisième tarif à hauteur de 3€/m² et par mois pour l'ensemble des circulations.

M. le Maire propose une nouvelle répartition des surfaces de sortes à diminuer le montant du loyer.

Le montant du loyer pourrait être porté autour de 2 900 € par mois au lieu de 4 200 € par mois.

Ce montant couvrira le montant de la convention d'occupation des locaux SNCF versé chaque année par la ville et une partie du remboursement de l'emprunt souscrit pour les travaux.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de créer un nouveau tarif et accepte la révision du mode de calcul du bail de la Maison de Santé.

B. INFORMATIONS DIVERSES

- Point sur les travaux
- Agenda

La séance du jour est levée à 21h15.

Secrétaire de séance
Monsieur PONCET



Monsieur Gilles DUPIN
Maire



